

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 39 (1894)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société des officiers de la Confédération suisse.

SECTION GENEVOISE

Les séances régulières de cette section ne commencent, en général, qu'à fin janvier. Elle s'est réunie toutefois à dates irrégulières dès le mois de novembre. Son comité est composé comme suit : M. le major du génie *Louis Cartier*, président; M. le major *Henri Galopin*, vice-président; M. le capitaine d'artillerie *Guillaume Pictet*, trésorier; M. le 1^{er} lieutenant d'infanterie *Henri Patru*, secrétaire; M. le 1^{er} lieutenant d'infanterie *Frédéric Duchêne*, vice-secrétaire. Bibliothécaires : MM. le major d'artillerie *Ernest Picot*, capitaine d'infanterie *Charles Bastard*. Econome : M. le 1^{er} lieutenant de carabiniers *Jules de Westerweller*; vice-trésorier : M. le capitaine d'infanterie *Henri Poulin*.

Le 30 novembre, la section a eu le plaisir d'entendre M. le lieutenant-colonel d'état-major *Schæck*, l'entretenir de « l'aérostation militaire ». Le 17 janvier, M. le colonel *Isler*, instructeur d'arrondissement de la 1^{re} division, a parlé des *manœuvres dans le Jura en 1894*. Enfin, les 24 et 31 janvier, M. le colonel *Camille Favre* a donné deux conférences sur « Le landsturm et l'armée suisse ».

La section d'équitation a organisé deux cours, l'un, avec les chevaux de la Confédération, sous les ordres de M. le capitaine d'artillerie *Diodati*, l'autre au manège de la ville. Les deux cours sont très fréquentés.

SECTION VAUDOISE

Le comité adresse aux sous-sections la circulaire suivante :

I. L'assemblée ordinaire des délégués de la section vaudoise est convoquée pour le samedi 24 février 1894, à 2 ½ heures du soir, à l'hôtel Terminus, à Lausanne.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Constitution de l'assemblée (art. 5 du règlement);
- 2^o Rapport du président sur la marche de la section;
- 3^o Reddition des comptes de 1893;
- 4^o Révision du règlement;

- 5^o Election du comité pour 1894 et 1895;
- 6^o Communications des délégués concernant l'activité des sous-sections et la vie militaire dans les districts;
- 7^o Propositions du comité pour l'assemblée générale de 1894, avec excursion militaire;
- 8^o Budget et contribution pour 1894;
- 9^o Propositions individuelles.

II. A réception de la présente convocation, les comités des sous-sections qui ne l'auraient pas encore fait, voudront bien envoyer au président de la section vaudoise :

- 1^o Leur rapport sur l'activité de la sous-section;
- 2^o L'état nominatif des délégués à l'assemblée du 24 février 1894.

III. Les officiers désignés par le comité cantonal comme délégués de district sont priés de bien vouloir accepter leur mission ou, si cela ne leur était pas possible, de *désigner eux-mêmes un de leurs camarades, membre de la section vaudoise, pour les remplacer.*

IV. Les frais de transport des délégués sont payés par la caisse cantonale.

V. A 4 h. 30, un dîner sera servi à l'hôtel Terminus, à 2 fr. 50 le couvert. Les officiers sont instamment priés d'aviser, avant le 20 courant, M. le major J. Kohler, caissier de la section, de leur intention d'assister à ce repas ou de ne pas y participer.

VI. Tenue civile.

Lausanne, le 8 février 1894.

Pour le comité de la section vaudoise :

Le Président,
F. DE CHARRIÈRE,
Lieut.-colonel.

Le Secrétaire,
François SECRETAN,
Capitaine d'infanterie.

L'assemblée des délégués de 1893 ayant chargé le comité d'élaborer un projet de règlement revisant le règlement actuel devenu insuffisant, ce projet a été joint à la susdite circulaire.

Le projet de budget pour 1894 a été arrêté comme suit :

RECETTES.

Solde en caisse	Fr. 1000
700 contributions à 3 fr. 50	» 2450
	<hr/>
	Fr. 3450
	<hr/>

DÉPENSES.

Contribution fédérale à 1 fr. par membre	Fr. 700
Assemblée générale	» 800
Prix de concours	» 500
Impressions	» 200
Frais d'administration	» 200
Délégués vaudois	» 150
» fédéraux	» 300
Conférenciers	» 200
Subvention aux sous-sections	» 200
Imprévu pour balance	» 200
	Fr. 3450

SOUS-SECTION DE MORGES

Dans sa séance du 27 janvier la sous-section a entendu une conférence de M. le 1^{er} lieutenant Perret, instructeur du génie, sur la *construction des ponts*. Le conférencier a traité successivement des différents systèmes de construction utilisés, des appareils de renforcement simples et combinés, puis il a terminé par l'exposé détaillé de la construction d'un pont de campagne par les sapeurs du génie.

La section de Morges de la Société des sous-officiers ayant organisé une soirée militaire pour le 4 février et ayant invité les officiers à se faire représenter, la sous-section a délégué deux de ses membres. Ceux-ci ont pris le plus vif plaisir à cette soirée qui a prouvé une fois de plus la vitalité, l'entrain et le zèle de la Société morgienne des sous-officiers.

Le 5 février, la sous-section a été représentée par son président aux obsèques de M. le général Herzog, à Aarau.

La séance du 10 février a été remplie par une conférence de M. le capitaine H. de Loës, instructeur d'artillerie, sur le *siège de Belfort*. Après avoir décrit l'état de la forteresse en 1870, la nature de ses fortifications, son armement, sa garnison, et après avoir exposé en quelques mots le système de défense adopté par le colonel Denfert, le conférencier a développé la suite des opérations du siège depuis l'apparition de la division Treskow, le 2 novembre 1870, jusqu'à l'évacuation de la place les 17 et 18 février 1871.

